

Communiqué Bail Run

Après course

Posté par : DUBOST

Publié le : 9/9/2014 8:22:34

Le Comité de Bail Run a pris la décision de retirer « Au fil du Bocq » du Challenge DELHALLE.

Depuis 2013, c'est le parcours du « Trail Des Sauvages » (33 km ; 1000m D+) qui était repris dans les classements du Challenge.

Cette décision n'est pas tant guidée par la « mini-polémique » suscitée par certains du fait qu'une course de cette longueur et difficulté n'avait pas sa place au Challenge.

Confortés qu'ils sont dans leur choix par tous les éloges extrêmement positifs que leur organisation a suscités et notamment par ceux de la presse qui au soir de l'édition du 5 avril 2014 (e.a. site web L'Avenir du 6 avril) n'hésitait pas à le qualifier de « Vrai petit bijou du trail », parlant ainsi de ses « parcours les plus beaux de Belgique », cette décision résulte surtout de la volonté des organisateurs de « renforcer le caractère Trail » de leurs 2 courses avec des parcours logiquement modifiés mais « encore plus beaux, encore plus sauvages, encore plus Trails ».

Conscient que cette évolution ne cadre plus très bien avec celle du Challenge DELHALLE lui-même, le Bail Run a préféré prendre l'initiative de se retirer.

Cette décision a été actée par le Conseil d'Administration du Delhalle du 8 septembre.

Bail Run a tenu à cette occasion à « remercier chaleureusement le Delhalle » qui l'a accueilli pendant 5 ans et lui a permis d'asseoir l'organisation de sa jeune course (la 1^{ère} édition ayant eu lieu en 2009 sous la forme d'un 14 km) tant au niveau des « critères de

